

Les horaires d'ouverture de la mairie à Obermodern

Tél : 03.88.90.82.51 – Fax : 03.88.90.80.24

Mail : mairie.obermodern-zutzendorf@wanadoo.fr

Lundi	:	9H00 – 12H00
Mardi	:	9H00 – 12H00 et 17H00 – 18H00
Mercredi	:	Fermé
Jeudi	:	9H00 – 12H00 et 17H00 – 19H00
Vendredi	:	9H00 – 12H00

Permanences du Maire :

Mardi de 17h00 à 18H00 et jeudi de 17H00 à 19H00.

Les horaires d'ouverture de la mairie annexe à Zutzendorf

Présence du maire délégué

Tél : 03.88.90.81.62

Vendredi : 17H00 – 18H00

oo

Solution du jeu page 21

Horizontal

- 2. Noyers
- 12. Alsace
- 13. Zutzendorf
- 14. Forêt
- 15. Stade
- 18. Jardins
- 20. Lichtenberg
- 22. Kirrwiller
- 23. Alsace
- 25. Moutons
- 27. Eglise
- 29. Steinberg
- 31. Tuileries
- 32. Gare

Vertical

- 1. Coq
- 3. Ecluse
- 4. Moder
- 5. Puits
- 6. Vosges
- 7. Prés
- 8. Hanau
- 9. Vergers
- 10. Bouxwiller
- 11. Paffenhoffen
- 16. Schweitzer
- 17. Obermodern
- 19. Seigneurs
- 21. Renard
- 24. Alouettes
- 26. Cité
- 27. Ecole
- 28. Sable
- 30. Moulin

Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous au début de mon second mandat. Je vous remercie de la confiance que vous m'accordez pour continuer le chemin avec vous, entouré d'une nouvelle équipe.

Depuis 2010, les réformes territoriales se succèdent à un rythme effréné en nous imposant des échéances compliquées à tenir et de nouveaux sujets d'inquiétude pour la gestion de notre commune.

Quand l'état asphyxie le département, il étrangle les petites communes. Il vise à en réduire le nombre ou cherche à les faire entrer au musée.

Ce sera la mandature de tous les défis et je serai à vos côtés pour répondre à toutes vos préoccupations citoyennes, en assumant pleinement mon rôle de maire proche de ses administrés.

Je tiens, comme chaque année, à remercier toutes celles et ceux qui s'investissent au sein des associations animant nos deux villages. En effet, ils permettent aux anciens et aux nouveaux habitants de trouver un bien-être nécessaire à un bon épanouissement dans le « vivre ensemble ».

Avec l'ensemble des élus, je souhaite que l'année nouvelle soit pour vous une année de joie et de bonheur, qu'elle vous garde en bonne santé et que l'optimisme soit au rendez-vous !

Avec l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Maire,



Helmut
STEGNER

Le mot du Maire Délégué

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

2014 est l'année où Zutzendorf a été définitivement réunie avec Obermodern, malgré les démarches de l'ancien conseil municipal. Tous les accords et les amendements déposés et validés pour le maintien et la représentation à la communauté des communes de Zutzendorf ont été balayés par nos gouvernants. Obermodern et Zutzendorf ne font plus qu'une seule et unique entité. Toutefois la fonction de maire délégué n'a pas été abrogée et il reste le représentant du village de Zutzendorf.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, nos dirigeants se concertent pour obliger les petites communes à se réunir en des communes de plus de 2 000 habitants. Devrons-nous nous associer avec une troisième commune ? La question reste ouverte pour l'instant.

La politique actuelle est à la réunification. Cela commence par les territoires, ensuite les communes et les communautés de communes. Objectif de l'état : réaliser des économies de grande envergure en mettant en commun les biens matériels mais aussi humains.

2015 sera donc une année charnière pour Obermodern-Zutzendorf et nous devons prendre les bonnes décisions pour l'avenir de notre commune et de notre bien-être.

Notre avenir n'est pas aussi noir que nous pourrions le croire et la nouvelle équipe municipale en place est prête à relever tous les défis. Je m'efforcerai avec elle d'œuvrer dans l'intérêt de notre commune. Je remercie tous les élus de leur soutien et de leur richesse d'idées.

J'aimerais remercier tous les acteurs et associations de nos villages pour leur engagement et leur qualité d'encadrement, d'écoute et les remercie de rendre la vie dans nos villages plus agréable. Ces bénévoles nous évitent de tomber dans le piège des cités dortoirs.

J'invite tous les habitants et les nouveaux arrivants à profiter de toutes nos infrastructures existantes.

Pour la nouvelle année, je souhaite que tout un chacun prenne conscience qu'il peut apporter quelque chose à l'harmonie de notre commune et que la bienveillance de chacun amènera une joie de vivre et une fraternité sereine.

Je vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année, une nouvelle année pleine de bonnes résolutions, une bonne santé et tout le bonheur que vous méritez.

Le Maire délégué,



Thierry SCHINI

Sommaire

EDITO

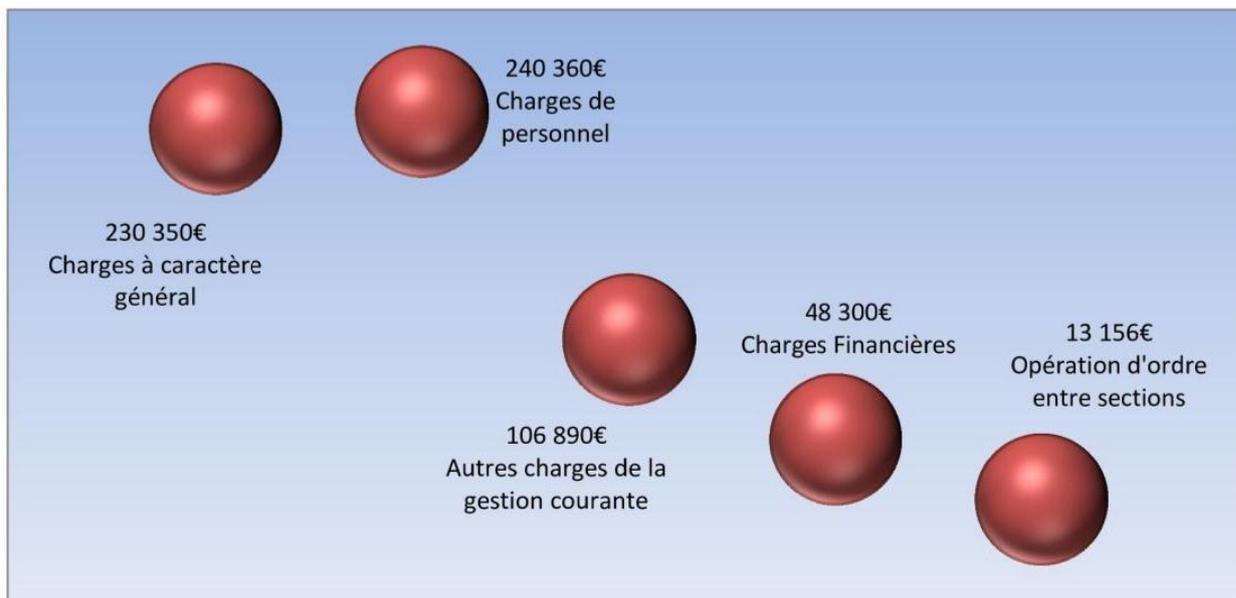
Le mot du Maire	page 3
Le mot du Maire Délégué	page 4
Les Finances Communales	page 6
Au Fil du Temps	page 7
Informations Pratiques	page 8
Etat Civil	page 9
Les Ecoles	page 10
Le Périscolaire	page 13
La Bibliothèque	page 14
L'ELAV	page 15
L'Association Foncière	page 16
Le brûlage	page 17
Le Maintien à Domicile	page 18
Diverses Taxes	page 19
Nourrir les Oiseaux	page 20
Détente	page 21
Les Associations	page 22
Calendrier des Manifestations 2015	page 23

Directeur de la Publication	: Helmut STEGNER	
Comité de Rédaction	: BUB Henri – BURCKEL Damien – DENNI Tania – LEMOINE Georges – WICK Michel – BALTZER Jean-Jacques – BERGMANN Philippe – FILLIAU Elfriede – SCHINI Thierry	SCHLECHT
Photos et Distribution	: Mairie d'Obermodern-Zutzendorf	
Imprimeur	: FUCHS et fils – Bouxwiller	

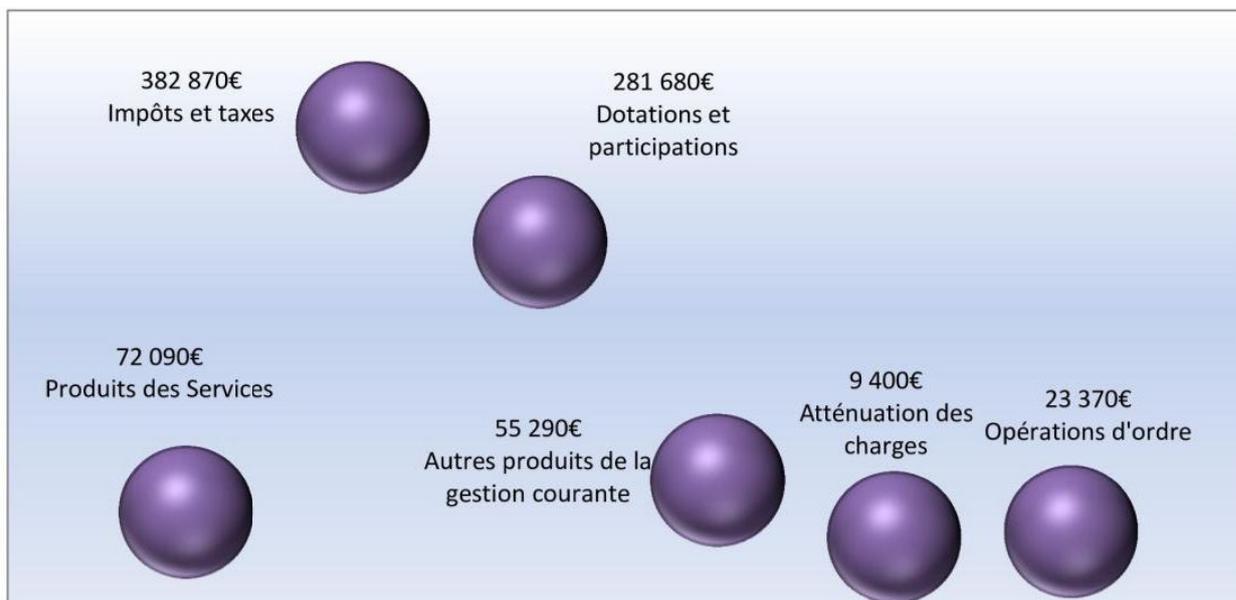
Les Finances Communales

Réalisations du 1^{er} janvier au 1^{er} décembre 2014

FONCTIONNEMENT – Dépenses 639 056€



FONCTIONNEMENT – Recettes 824 700€



INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement :	163 150€
Dépenses d'investissement :	173 281€
Encours des prêts :	1 769 655€

Au fil du Temps



Vos obligations civiques

- o Nous vous demandons de veiller à la propreté des trottoirs et voiries contigus à vos propriétés, tout au long de l'année.
- o En cas de chutes de neige ou de verglas, nous vous demandons de dégager le passage sur le trottoir et de le sécuriser.
- o Le stationnement des véhicules sur le trottoir constitue une infraction : les automobilistes sont priés de laisser les trottoirs à la libre circulation des piétons.
- o Le stationnement permanent n'est pas autorisé sur la chaussée.
- o Les longueurs de trottoirs matérialisées par une bande jaune sont interdites de stationnement.
- o Tous les chiens doivent être tenus en laisse, ceux de 2^{ème} catégorie doivent être muselés et maintenus par une personne adulte



Informations pratiques

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la Carte Nationale d'Identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). Cette mesure ne concerne pas les mineurs dont la CNI n'est valable que 10 ans.

L'allongement de cinq ans concerne à la fois les nouvelles CNI délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 et celles délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. Pour ce dernier cas, **cette prolongation de 5 ans est automatique et ne nécessite aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.**

Voyage en dehors du territoire français

A noter : pour ceux qui souhaitent voyager avec une CNI dont la date initiale de validité est dépassée, il est possible de télécharger sur le site du ministère des affaires étrangères et du ministère de l'intérieur un document leur permettant de justifier de cette mesure auprès des autorités étrangères concernées.

DECHETERIE

rue du Commerce à INGWILLER

Horaires d'ouverture

LUNDI	10 ^H à 12 ^H et de 13 ^H à 18 ^H
MARDI	13 ^H à 18 ^H
MERCREDI	13 ^H à 19 ^H
JEUDI	13 ^H à 18 ^H
VENDREDI	13 ^H à 18 ^H
SAMEDI	9 ^H à 12 ^H et de 13 ^H à 18 ^H



DEJECTIONS CANINES

Ramasser les déjections de son animal : un geste civique simple à pratiquer au quotidien pour qu'il ne soit pas un « gêneur » pour les autres. C'est grâce au comportement de son maître que votre chien sera accepté dans les villes et communes. Si les chiens sont les bienvenus sur l'espace public, leurs déjections le sont beaucoup moins : elles salissent trottoirs ou espaces verts et participent à la prolifération des microbes.

La commune d'Obermodern-Zutzendorf a mis en place des distributeurs de sachets « ramasse crotte avec poubelle » sur l'espace vert à l'entrée de Zutzendorf et rue du Moulin à Obermodern.



Ramasser, c'est se responsabiliser !

PERMANENCES

ASSISTANTE SOCIALE - Mme Régine HEIM

Sur rendez-vous au Centre Médico-Social à BOUXWILLER - 8 Route d'Obermodern en téléphonant au 03 68 33 87 87

CARSAT (anc. CRAV)

Permanence à Ingwiller – Maison des Services (ancienne Gare) tous les 2^e lundi et 3^e mercredi du mois de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 uniquement sur rendez-vous – Tél. 39 60

CONCILIATEUR - Mme Marie-Eve VINCENT-ADOLFF

Permanence à la Mairie de Bouxwiller tous les 2^e vendredi du mois de 15h à 17h – Possibilité de prendre rendez-vous en téléphonant au 06 13 36 44 40

Etat Civil

Naissances 2014

OBERMODERN

KUREK Tymeo 8 janvier
RIEHL Hugo 30 janvier
THEVENET Lucie 5 mai
SCHILDKNECHT Enora 28 mai
ERTZ Naomy 20 juillet
OSTER Louis 5 septembre
VOGLER Ninon 14 septembre
KAUFFMANN Lucile 24 septembre
WATHLE Mathilde 23 novembre

ZUTZENDORF

JACQUOT Thibault 27 janvier
TREU HELD Ethan 14 mars
METZGER Tristan 23 avril
KEMPF Manon 4 septembre
KERN Nicolas 22 septembre
FORTMANN Thibaut 20 novembre



Mariages 2014

OBERMODERN

CRON Bernard et BRUMM Christelle 17 juillet

ZUTZENDORF

ECKLY Thomas et SMIALEK Bernard 25 avril

Décès 2014

OBERMODERN

RIBOUX Francis (44 ans)
RUSCHER Jean (84 ans)
TUGEND Anne épouse ALLENSPACH (81 ans)
SCHOTT Marie-Louise épouse MULLER (77 ans)
TUGEND veuve MUNSCH Lucie (80 ans)
SCHOTT veuve OSTERROTH Anne (90 ans)
FINCK Arthur (87 ans)
SCHAEFER veuve ETLING Marie (89 ans)
WOLF Raymond (82 ans)

3 janvier à Strasbourg
15 février à Ingwiller
10 avril à Ingwiller
5 juillet à Haguenau
19 juillet à Haguenau.0
9 septembre à Obermodern
7 octobre à Brumath
9 novembre à Saverne
13 novembre à Ingwiller

ZUTZENDORF

KLEIN Christian (51 ans)
BOUILLET Jean-Claude (66 ans)
LIENHART veuve REISS Marie-Thérèse (94 ans)
SIEGRIST Georges (85 ans)

24 février à Strasbourg
19 juillet à Haguenau
7 novembre en Allemagne
20 novembre à Ingwiller



Les Ecoles

Ecole élémentaire Obermodern



Cette année 2014 fut marquée par notre projet de classe de mer. Nous avons débarqué à Grandcamp Maisy (Calvados) du 22 au 28 juin. Cette classe de mer avait pour double objectif de lier un projet faisant la part belle à l'histoire, étant logés sur les plages du débarquement, et aux pratiques sportives

Outre les activités de char à voile et autres moments de détente sur les bords de mer, nos écoliers ont eu l'occasion d'effectuer de nombreuses visites. Etaient au programme : la batterie de Longues sur Mer, les cimetières américain et allemand à Colleville et La Cambe, la pointe du Hoc, le musée du débarquement d'Arromanches ainsi que le port de pêche, le marché et la criée de Grandcamp Maisy. C'est donc une semaine riche en connaissances, émotions et joies qui a été vécue ! Des moments certainement inoubliables dans la vie d'un écolier...

Merci à tous ceux qui ont fait « vivre » ce projet : la commune d'Obermodern-Zutzendorf pour sa subvention, la caisse du crédit mutuel et tous les parents qui se sont investis dans les actions pour le financement. Merci aussi aux habitants de la commune pour l'accueil réservé aux enfants lors de la vente des tombolas, chocolats et autres...



Pour la rentrée 2014/2015, ce sont 56 élèves qui fréquentent notre école avec quelques activités que nous vous raconterons. Mais ça, c'est pour l'année prochaine !

Les Ecoles

Ecole élémentaire Zutzendorf

Pour cette année scolaire 2013/2014 nos projets de classe nous ont amenés à visiter deux Musées à Strasbourg :

Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg :

Les élèves des deux classes ont pu y découvrir des œuvres de divers artistes (Picasso, Niki de Saint Phalle...) et participer à des ateliers de découverte du Musée.



Le Musée Tomi Ungerer-Centre International de l'illustration.

Nous y avons découvert les histoires de Tomi Ungerer ainsi que des techniques utilisées pour l'illustration de ses albums.



Ce jour-là nous en avons profité pour visiter la Cathédrale de Strasbourg et gravir les quelques 300 marches qui mènent à la plateforme.



La fin de l'année scolaire se termine par un moment festif où enfants, parents et enseignants se retrouvent autour d'un pique-nique dans la cour de l'école précédé par un spectacle où les élèves ont pu démontrer leurs talents de comédiens !



Merci à toutes les personnes qui s'associent à nos actions, parents, élus, habitants des villages.

Les Ecoles

Maternelle

La réalisation d'un jardin pédagogique a été le grand projet de l'école maternelle pour l'année scolaire 2013/14.

Dès le mois de février, les employés communaux ont aménagé une parcelle de terrain près de l'école afin d'y installer notre jardin.



Les enfants sèment, plantent, désherbent, décorent, observent la germination et la croissance des légumes et des fleurs.



Au mois de mai, des parents d'élèves ont organisé une bourse aux vêtements afin de financer l'achat de matériel de jardinage.



La sortie de fin d'année au musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg a permis aux enfants de découvrir « en vrai » des œuvres d'artistes comme W. KANDINSKY et J. ARP. L'après-midi, les enfants ont joué et se sont promenés au parc de l'Orangerie.



Le 28 juin, la kermesse de l'école maternelle a réuni tous les enfants et leurs parents afin de mieux se connaître, de jouer ensemble et de se restaurer.



Un grand merci à la municipalité qui nous a aidés à réaliser nos projets, ainsi qu'aux parents d'élèves pour leur disponibilité et leur participation aux différentes activités de l'école.

Pour l'année scolaire 2014/15, l'école compte 65 élèves répartis dans 3 classes : 26 petits, 20 moyens et 19 grands.

Le Péricolaire

L'année scolaire 2013/2014 fut placée sous le signe du JEU. Après le projet Partage et Solidarité qui avait permis aux enfants de remporter le Trophée de la Solidarité du Conseil Général en novembre 2013 et de reverser la somme de 1 770€ aux Restos du Cœur, ils sont partis vers de nouvelles aventures en réalisant des jeux en bois.

Durant plusieurs semaines, les enfants du péricolaire d'Obermodern-Zutzendorf se sont transformés en petits menuisiers. C'est en partenariat avec le Service Animation Jeunesse que cet atelier a eu lieu deux jeudis par mois et s'est inscrit dans le projet commun des 4 structures périscolaires du territoire. Le jeu a donc été le thème fédérateur.



C'est ainsi qu'ils ont créé eux-mêmes leurs jeux en bois : le njut, sortilège, le passe-trap, le jeu du palet, différents jeux de plateau, un mikado géant...

Le but de cet atelier était dans un premier temps de créer une malle de jeux pour les différentes périodes d'animations (ALSH, mercredis récréatifs...) mais également d'organiser le 10 mai 2014 une grande kermesse guinguette. Cet après-midi festif était placé sous le signe du jeu et, en famille l'occasion de jouer aux jeux réalisés par les enfants des 4 structures.

Les enfants ont également participé à des ateliers « graphisme », quelques exemples :

Keith HARING, afin de réaliser des personnages à la manière de Keith HARING, les petits artistes se sont aidés d'un « squelette » en fil de fer pour créer la silhouette. Après les avoir mis en peinture, ils ont donné l'impression de mouvement avec les signes graphiques spécifiques. Le tout a été assemblé de façon à donner l'illusion d'un mur tagué !



Juan MIRO, à l'aide de formes de bases pour faire la tête, les bras et les jambes, les enfants ont composé un tableau s'inspirant de ceux de l'artiste espagnol Juan MIRO. Ils ont aussi respecté le code couleur de l'artiste en utilisant des couleurs vives.

Pour l'année scolaire 2014/2015, notre thème commun sera le livre. De nombreux ateliers sont axés autour de ce thème et le **samedi 20 juin 2015** au centre culturel d'Obermodern, nous proposerons une finalité en invitant les enfants, parents et amis à venir partager avec nous un moment de pure convivialité avec des espaces ludiques aménagés pour les petits et les grands, des représentations théâtrales, des conteuses et de très nombreuses surprises... une date à noter dans vos agendas

La Bibliothèque

NOUVEAUX HORAIRES

(à compter du 01/10/2014)

Lundi : 15h30 à 17h30
Mardi : 19h00 à 20h00
Mercredi : 13h30 à 15h30
Jeudi : FERME
Vendredi : 19h00 à 20h30
Samedi : 10h30 à 12h00



La **bibliothèque municipale** est une bibliothèque publique, elle accueille le public pour la consultation sur place et pour le prêt à domicile de livres, de documents sonores ou vidéos.

Pour tous les habitants de la commune, c'est un moyen de s'informer, d'explorer le monde, de se divertir et de s'évader à travers les livres.

La bibliothèque d'Obermodern-Zutzendorf vous propose plus de 7500 documents, soit 5000 livres, plusieurs centaines de DVD pour adultes et enfants, plusieurs centaines de CD audio de variétés françaises et étrangères et de musique classique. Elle est abonnée à 12 revues s'adressant à toutes les tranches d'âges.



En février, un concours de lecture à voix haute est proposé aux élèves de CM2, le meilleur lecteur participera à la finale à Strasbourg.

Le 8 octobre, une animation avec chants, tapis d'images et musique est proposée aux enfants de 18 mois à 3 ans par une des bénévoles de l'équipe de la bibliothèque.



Bibliothèque d'Obermodern-Zutzendorf 54 rue de la Moder
67330 OBERMODERN – Tél : 03.88.90.87.85
media.obermodern-zutzendorf@wanadoo.fr

Sur les rails depuis 2007, l'ELAV continue son petit chemin avec un nombre régulier, sinon croissant de visiteurs :

2 681 en 2013

2 318 jusqu'au 30/11/2014

Pas de nouveautés cette année mais plein de projets pour acquérir de nouveaux « bijoux ».



Appel au bénévolat :

L'ELAV cherche à étoffer son équipe de bénévoles. Si vous êtes intéressés pour participer à cette belle histoire et contribuer à la faire vivre, vous pouvez sans problème prendre le train en marche et vous adresser à la mairie. Chaque bénévole offre en moyenne entre 2 et 4 heures de présence par mois pour assurer une permanence.

Horaires d'ouverture : mercredi, jeudi et dimanche de 14H à 17H
Renseignements au 03.88.90.18.04 ou 03.88.90.82.51

L'Association Foncière

L'Association Foncière de Remembrement (AFR) d'Obermodern a été instituée par un arrêté préfectoral en date du 30 décembre 1964.

Le périmètre communal de notre Association Foncière regroupe l'ensemble des propriétés concernées par l'aménagement foncier, ou remembrement, entrepris dans notre commune au début des années 60.

Les AF sont des associations syndicales constituées entre propriétaires de terrains à vocation agricole pour l'exécution, l'aménagement, l'entretien des travaux collectifs permettant la mise en valeur agricole.

A l'origine, son but premier était le remboursement des frais occasionnés par les travaux de remembrement (frais de géomètre, mise en place de nouveaux fossés, rectification de la Moder et l'aménagement de nouveaux chemins d'exploitation).

Il existe environ 400 AFR dans le Bas-Rhin.

L'AFR est gérée par un bureau composé par le maire ou un conseiller municipal désigné par lui, 6 propriétaires titulaires et 4 propriétaires suppléants, parmi les propriétaires de parcelles incluses dans le périmètre de l'Association. Ces propriétaires sont désignés pour moitié par la Chambre d'Agriculture et pour moitié par le conseil municipal. Les propriétaires sont désignés pour 6 ans.

Lors de la réunion qui suit la désignation ou le renouvellement de ses membres, il est procédé à l'élection du président, du vice-président et d'un secrétaire.

Le rôle de l'AFR est d'entretenir les chemins d'exploitation nécessaires pour desservir les parcelles et de régulariser les

travaux de curage des cours d'eau non domaniaux. Pour limiter les frais, les membres de l'AFR se mettent souvent à contribution pour enlever des haies avant le curage des fossés. Merci à eux.

Avant la mise en place des AF, les propriétaires riverains des cours d'eau étaient tenus d'entretenir les berges et de procéder régulièrement à l'enlèvement des sédiments. Ces travaux étaient ordonnés et supervisés par les services du Génie Rural. L'entretien des chemins d'exploitation incombait aux paysans du village qui étaient, à tour de rôle, soumis à des travaux d'intérêt général (Frondienst ou Frohne en alsacien).

Le paradoxe, de nos jours, c'est que la majorité des propriétaires ne sont plus les exploitants. De ce fait, les entretiens (élagages, dégagement des immondices) le long des fossés, des ruisseaux et de la rivière ne sont plus une priorité. Dommage !

Jusqu'à présent, les AFR étaient régies par les dispositions du Code Rural. A partir du 1^{er} janvier 2015, les AFR seront dotées de nouveaux statuts. Ces statuts devront être validés par une assemblée des propriétaires. Seront convoqués à cette assemblée, au courant de l'année 2015, tous les propriétaires ayant une surface minimum d'1 ha dans le périmètre de l'AFR. Les propriétaires ayant une surface inférieure auront la possibilité de se regrouper à raison d'une personne par tranche minimale d'1ha. Dans ce cas, un affichage en mairie fera office de convocation.

Ci-dessous « S'Vecklemerbreckel » ou « S'Güedlidebreckel » sur le Wappach.



Le Brûlage

A l'air libre le **brûlage des déchets verts est interdit**, une pratique polluante pour l'environnement et toxique pour la santé (**article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental »** (RSD) type diffusé par la circulaire du 09/08/78. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire du 18/11/2011.



Au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) notamment.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

Attention: en cas de non-respect du RSD, une contravention de 450€ peut être appliquée pour un particulier (*art. 131-13 du nouveau code pénal*)

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez-les ! Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

Le compostage domestique : Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes...pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Le broyage et le paillage : Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes. Autre astuce, **la tonte**

mulching : Elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

La déchèterie : Vous pouvez également y déposer vos déchets verts, ils y seront valorisés.

L'entretien du jardin pour un particulier génère des déchets verts que l'on estime en moyenne en France à 160 kilos par personne et par an. Pour s'en débarrasser, 9% des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre.

Le Maintien à Domicile

Rester vivre chez vous – les aides de l'ANAH

Vous habitez dans le logement dont vous êtes propriétaire et vous vous y plaisez, mais vous avancez en âge ou du fait d'un handicap, vous rencontrez des difficultés à y vivre...

Quelques travaux d'aménagement seraient nécessaires pour simplifier votre quotidien, l'ANAH (Agence Nationale pour l'amélioration de l'habitat) vous aide à les financer... Sous certaines conditions.

Quels projets de travaux peuvent être aidés?

Il s'agit de travaux qui permettent d'aménager votre logement et ses accès pour rester vivre chez vous. Il peut s'agir de travaux d'adaptation de la salle de bain, de la cuisine, de la chambre ou encore des escaliers. Le projet doit permettre d'améliorer l'état de votre logement et votre situation

personnelle. Il peut donc inclure des travaux de rénovation thermique pour mieux vous chauffer, tout en diminuant vos factures d'énergie.

Quelles sont les conditions?

- votre âge ou votre handicap nécessite de réaliser des travaux d'adaptation à votre situation,
- vos travaux ne sont pas commencés et ils devront être réalisés par des professionnels du bâtiment,
- les revenus de l'ensemble des personnes qui occupent votre logement ne doivent pas dépasser les montants indiqués dans le tableau ci-dessous. Pour une demande de subvention en 2014, il faut prendre en compte le revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2013 sur les revenus 2012.

PLAFONDS DE RESSOURCES (applicables au 01/01/14) – PROVINCE

Nbre de pers. composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes (€)	Ménages aux ressources modestes (€)
1	14 245	18 262
2	20 833	26 708
3	25 056	32 119
4	29 271	37 525
5	33 504	42 952
Par personne supplémentaire	+ 4 222	+ 5 410

Adresse: Conseil Général du Bas-Rhin – Place du Quartier Blanc – 67000 STRASBOURG

Horaires d'ouverture: du lundi au jeudi de 8h00 à 18h00 – vendredi de 8h00 à 17h00

Courriel: webmaster@cg67.fr

Téléphone: 03 69 20 75 52

Site internet: <http://anah.fr>

Nourrir les Oiseaux

Faut-il nourrir les oiseaux en hiver?

Depuis des milliers d'années, les oiseaux n'ont pas attendu l'Homme pour survivre l'hiver.

Mais quand le sol est enneigé ou gelé durant plusieurs jours, les oiseaux ont beaucoup de mal à trouver la nourriture qui leur est plus que jamais indispensable. Aider les oiseaux en hiver, c'est donc leur procurer une nourriture dont ils auront besoin pour couvrir leurs dépenses calorifiques. Si l'on peut en sauver quelques-uns d'une mort certaine, c'est tant mieux!

La nourriture:

Savez-vous qu'en hiver les oiseaux perdent 10 à 12% de leur poids par nuit? A l'abri du vent, ils gonflent leurs plumes et celles-ci prennent le rôle de couverture chauffante.

Un tel procédé leur permet de survivre, mais malheureusement leur fait perdre 1/10^e de leur poids en calories. Dès lors, la quête de nourriture devient vitale pour eux avant l'arrivée de la nuit pour résister au froid et, au petit matin, reconstituer au plus vite les forces perdues.

Quand faut-il nourrir les oiseaux?

L'idéal est de commencer dès les premières gelées, jusqu'au printemps. Vous trouverez facilement dans le commerce des mangeoires préfabriquées, mais quelques planches, une poignée de clous, une caissette ou des pots de yaourt vides, vous permettront de réaliser les vôtres à peu de frais.

Que donner à nos amis ailés?

L'eau est essentielle et pourtant on l'oublie très souvent. Elle doit être fournie tiède avant la tombée de la nuit. La profondeur du liquide ne doit pas dépasser 2 à 3 centimètres afin d'éviter une baignade mortelle. Il ne faut rien ajouter à l'eau, il vaut mieux la renouveler plusieurs fois afin d'éviter qu'elle ne gèle. De l'eau tiède versée dans un récipient chauffé au four tiendra plusieurs heures au gel et fera des

heureux. Quand le sol est couvert de neige, il n'est pas nécessaire de donner à boire: les oiseaux se contentent de picorer la neige.

Le tournesol est la graine la plus nutritive que l'on puisse offrir aux oiseaux. Il est consommé en plus grande quantité que toute autre sorte de graine pour oiseaux. Il y a tellement d'espèces qui en font leur nourriture préférée, qu'on peut dire que le tournesol est indispensable aux postes d'alimentation.

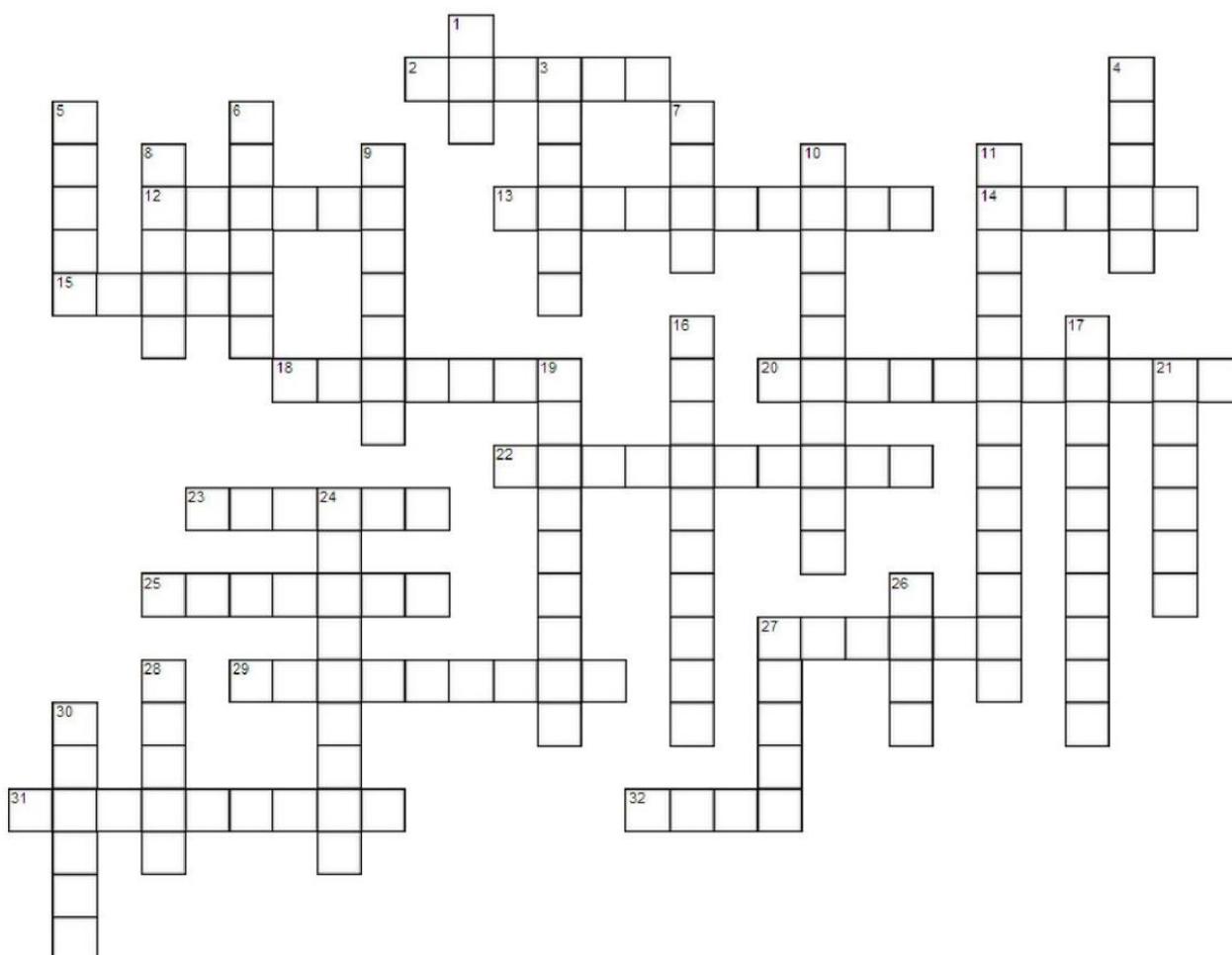
Dans le commerce, vous trouverez comme aliment de base, des mélanges de graines adaptées aux oiseaux de notre région. Vous pouvez y ajouter par exemple, des pépins de pomme ou de poire, du pain sec finement émietté, une demi pomme coupée, des biscottes, du riz cuit, une pomme de terre cuite ou des petits morceaux de fromage jeune.

En résumé: les principales règles d'un bon nourrissage:

- Nourrir uniquement pendant les grands froids
- Disposer de la nourriture matin et soir
- Changer l'eau des abreuvoirs régulièrement
- Nettoyer régulièrement les mangeoires
- Protéger les graines de l'humidité et de la pluie
- Ne pas donner d'aliments salés
- Placer la mangeoire hors de portée des prédateurs
- Ne jamais arrêter en plein froid un nourrissage commencé, les oiseaux devenus dépendants seraient condamnés!
- Ne pas trop donner à la fois, la nourriture doit disparaître en quelques heures
- Ne jamais proposer d'aliments moisissus ou avariés



Les rues de la commune

**Horizontal**

- 2 Noix
 12 Région
 13 La moitié du haut
 14 Le petit poucet s'y est perdu
 15 Pour suer
 18 Souvent fleuris
 20 Château
 22 On y danse
 23 Région
 25 Porteurs de laine
 27 Maison divine
 29 La montagne du rocher
 31 Grâce à l'argile
 32 En attente d'un départ

Vertical

- 1 Le réveil du matin
 3 Régule le débit
 4 Créatrice du relief
 5 A la recherche de l'eau
 6 Nos chères collines
 7 Prairies
 8 Pays
 9 Pommes, poires, noix
 10 « domaine de bucco » en germanique
 11 Nos voisins de l'Est
 16 Docteur
 17 La moitié du bas
 19 Des anneaux
 21 Roux et futé
 24 Gentilles petites chanteuses
 26 Polis en grec ancien
 27 Nos jeunes y passent du temps
 28 Avant d'être grès
 30 Don Quichotte

Les Associations

Amicale des Aînés

Alfred MORITZ
2 rue du Moulin
OBERMODERN
Tél: 03.88.90.80.72

Amicale des Sapeurs Pompiers Obermodern

Jean-Yves RIEHL
11 rue de la Moder
OBERMODERN
Tél : 03.88.90.86.03

Amicale des Sapeurs Pompiers Zutzendorf

Georges REINHARDT
20 rue des Vignes
ZUTZENDORF
Tél : 03.88.90.86.56

AAPPMA (pêche)

Rémy REUTENAUER
8 rue Hanau Lichtenberg
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.83.84

Arboriculture Fruitière

Paul SCHINI
55 rue Hanau Lichtenberg
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.82.93

Chorale

Alfred SCHMITT
1 rue des Vosges
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.83.42

Club Edelweiss

Henri BUB
40 rue Hanau Lichtenberg
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.81.51

Club Pongiste

Eric DORN
13 rue Principale
ZOEBERSDORF
Tél: 03.88.70.96.07

FCO – Séniors

Michel FUCHS
12 rue des Poiriers
INGWILLER
Tél : 03.88.89.61.55

FCO – Entente Jeunes

Patrick SCHNEIDER
7 rue de l'Ecluse
OBERMODERN
Tél : 03.88.90.87.13

Groupe Folklorique

Jacky FORRLER
43 rue de la Moder
OBERMODERN
Tél : 03.88.90.81.27

Liberty Club

Astride BOESINGER
27 rue des Vignes
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.81.43

Liberty Club - montagne

Thierry SCHINI
33 rue Hanau Lichtenberg
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.87.61

Musique Hanau

Jean-Pierre MORITZ
17 rue Hohl
WEINBOURG
Tél: 03.88.89.62.34

Télé Club

Freddy DORN
22 rue d'Alsace
ZUTZENDORF
Tél: 03.88.90.85.28

Tennis Club

Jean-Jacques BALTZER
4 impasse des Sources
OBERMODERN
Tél: 03.88.90.82.29

Le Calendrier des Manifestations 2015

JANVIER

dimanche	04/01/2015	FCO	Tournoi de Belote
dimanche	11/01/2015	Commune OZ	Fête des Séniors
dimanche	25/01/2015	FCO	Déjeuner dansant

FEVRIER

dimanche	01/02/2015	FCO	Loto
----------	------------	-----	------

MARS

samedi	14/03/2015	FCO Jeunes	Moules Frites
--------	------------	------------	---------------

MAI

vendredi	01/05/2015	Amicale Pompiers Obermodern	Sortie pédestre Ban Obermodern
dimanche	03/05/2015	Groupe Folklorique	Déjeuner Asperges
vendredi	08/05/2015	Commune OZ	Commémoration
mercredi	13/05/2015		
jeudi	14/05/2015	Club Pongiste	Tournoi Annuel
vendredi	15/05/2015	Zutzendorf	
samedi	23/05/2015		
dimanche	24/05/2015	FCO Jeunes	Tournoi Jeunes
lundi	25/05/2015		

JUIN

samedi	06/06/2015	AAPPMA	Sanglier à la broche
dimanche	28/06/2015	Tennis Club	Tournoi Tennis

JUILLET

dimanche	05/07/2015	Groupe Folklorique	70è anniversaire Fête Folklorique
lundi	13/07/2015	Amicale Pompiers Zutzendorf	Cérémonie commémorative et soirée tartes flambées

AOÛT

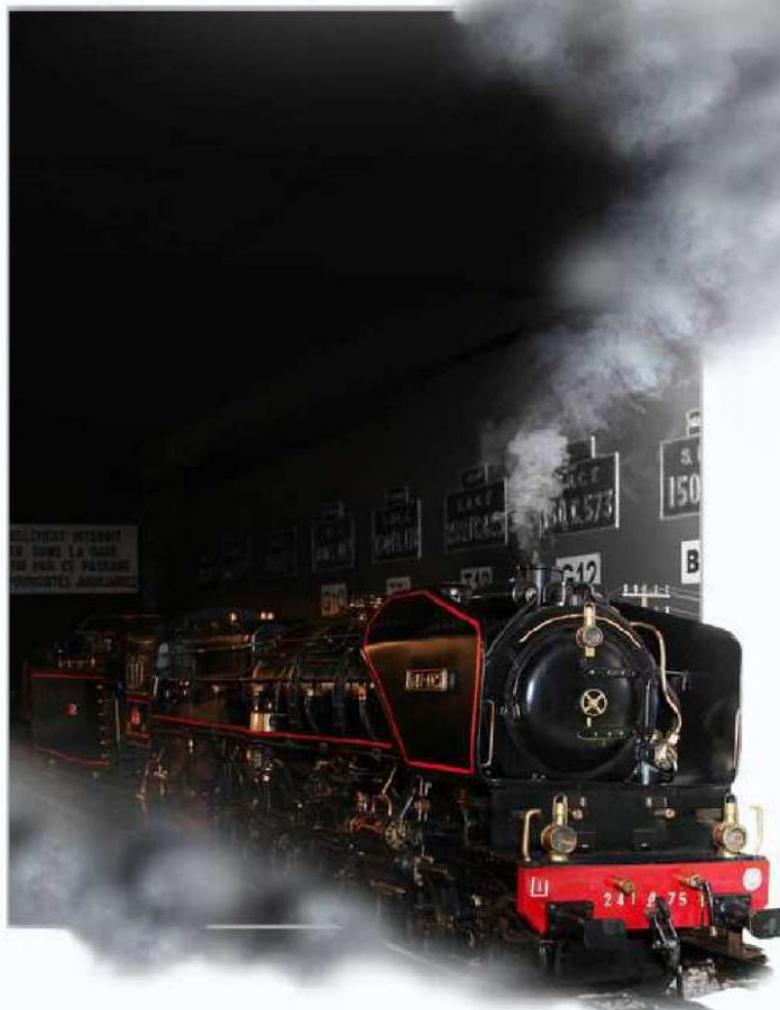
samedi	01/08/2015	FCO	Journées Sportives
dimanche	02/08/2015		
dimanche	23/08/2015	Amicale Pompiers Zutzendorf	Messti Zutzendorf
lundi	24/08/2015	AAPPMA	Messti Zutzendorf

SEPTEMBRE

dimanche	27/09/2015	ASCOZ	Messti Obermodern
----------	------------	-------	-------------------

OCTOBRE

samedi	10/10/2015	Groupe Folklorique	Dîner-concert avec les Bloos'Kompell's
dimanche	25/10/2015	Amicale Pompiers Zutzendorf	Déjeuner dansant



ELAV
ORPODIN/FRANCE

Olav Pelt
PHOTOGRAPHY